

# Abraham-Louis-Rodolphe Du Cros : peintre et graveur 1748-1810

Autor(en): **Agassiz, D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **35 (1927)**

Heft 3

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-27806>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

---

---

ABRAHAM-LOUIS-RODOLPHE DU CROS

Peintre et graveur 1748-1810.

(Avec planches hors texte.)

(*Suite.*)

---

## II

### HISTOIRE DE LA COLLECTION DU CROS DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LAUSANNE

L'histoire mouvementée de la collection Du Cros, actuellement au Musée des Beaux-Arts de Lausanne, complète ce rapide aperçu biographique de la vie du peintre Du Cros. Il la rapporta dans ses portefeuilles à son retour en Suisse. A sa mort, elle devint la propriété de ses héritiers, qui la mirent en vente pour payer des dettes de succession. Mais, pour la sauver de la dispersion, un groupe d'amis des arts en firent l'acquisition. Nous apprenons par l'acte de vente signé le 11 juillet 1811, que : « Cette précieuse collection serait conservée intacte jusqu'au moment où il conviendrait au gouvernement d'en faire l'acquisition en remboursant aux actionnaires la somme payée par eux ». Elle fut définitivement acquise par le Gouvernement vaudois le 27 décembre 1816 pour la modeste somme de 6600 fr. (environ 10,000 fr. aujourd'hui).

**Acquis des héritiers Du Cros en 1811.**

(Liste complète des tableaux, aquarelles et dessins.)

N<sup>o</sup> 1. *Rome* et ses environs. L'arc de Constantin. L'arc de Titus. Vue ext. du Colisée. Vue int. du Colisée. Le Palais des Césars. Le temple de la paix. Le Forum dans l'ensemble. Le Ponte Lucano et le tombeau de la famille Plantia. Vue du cours du Tibre. Tivoli et les montagnes qui le dominent. Le temple de Sybille (Tivoli).

Une collection de vues des principaux monuments de Rome, de grandeur moyenne. De nombreuses esquisses au trait d'une dimension peu ordinaire, du Capitole et autres grands édifices et quartiers les plus remarquables de Rome, sur une partie desquelles on voit des groupes de figures peintes par *Mazzola*, artiste distingué que Du Cros employait souvent.

N<sup>o</sup> 2. *Naples* et les Abruzzes. Le Vésuve avec éruption. Le même à l'huile avec lave enflammé. La grotte de Paussilippe. Le tombeau de Virgile. Les chantiers de Castellamare. Le temple de la Fortune. Int. du temple d'Hercule. Ext. du temple d'Hercule. Vue générale de Puzzoles. Trois vues des ruines du temple de Jupiter à Puzzoles. Les temples de Paestum. Cascade de Terni. Vues du cours du Velino dans les vallées de Rovetto, Capistriello.

Nombreuses esquisses, sur une très grande échelle, du port de Naples, des temples de Paestum, à l'int. et à l'ext.

N<sup>o</sup> 3. *Sicile*.

Porte-feuille rempli d'esquisses d'une dimension moyenne des ruines célèbres d'Agrigente, de Taormina, de Segeste, etc., des ports de Syracuse, de Palerme, de Catane.

N<sup>o</sup> 4. *Malthe* (Malte).

La collection des vues qui devaient être gravées à Londres ; plusieurs entièrement achevées sont de dimensions telles que le genre de l'aquarelle n'en a pas encore offert de

pareilles. Toutes les difficultés de la perspective monumentale et aérienne s'y trouvent surmontées, de manière à frapper d'un étonnement profond les hommes de l'art, et, quant à la vérité des détails, nous avons pour garants de nombreux voyageurs qui ont visité les lieux.

A ces grandes compositions qui représentent les aspects les plus remarquables de la Cité de la Vallette et de ses divers ports, nous pouvons ajouter plusieurs vues générales et esquisses embrassant tout l'ensemble de cet amphithéâtre unique de rochers, de palais, de forts, de bâtiments de tous genres. On ne sait ce que l'on doit le plus admirer ici, ou de la beauté de l'exécution ou de la hardiesse, disons même de l'audace de l'artiste qui n'a pas craint de tenter une aussi vaste entreprise.

(*Journal de la Sté vaudoise d'Utilité publique*, 1835.)

Du Cros avait aussi laissé à ses héritiers sept grands tableaux à l'huile de l'école italienne et flamande, qu'il avait sans doute achetés à Rome au moment de sa prospérité. Ils sont actuellement au Musée des Beaux-Arts.

#### **Tableaux à l'huile de l'école italienne.**

(Collection Ducros.)

Les fils de Jacob précipitant leur frère Joseph dans la citerne (Annibal Carrache).

Cène (Gérard de la Notte).

Jean-Baptiste dans le Désert (Poussin).

Songe de Joseph à Nazareth (Ecole du Dominiquin).

Marie recevant le corps de son fils descendu de la Croix (Bassano).

Marie Magdelaine pénitente (Ecole du Dominiquin).

Paysage flamand (Ecole de Rembrandt).

La collection Du Cros fut provisoirement installée dans la Maison Bressenel, Place de la Palud (actuellement n° 1

Maison Martin), l'année suivante dans celle de M. Grand d'Hauteville, à Saint-Pierre, deux ans après, dans un salon de l'Hôtel de Ville, puis au Château, dans une salle vacante. En 1818, elle fut enfin transportée à l'Académie où on venait d'inaugurer le Musée cantonal, et sommairement installée dans le Musée d'histoire naturelle, au milieu des vitrines de zoologie et de géologie<sup>1</sup>. C'est là que pendant plus de vingt ans, de nombreux étrangers allaient la visiter à leur passage à Lausanne.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1841, grâce à la générosité de Marc-Louis Arlaud, Lausanne put enfin ouvrir au public le Musée des Beaux-Arts, dans le bâtiment qui porte son nom, Place de la Riponne. Les lettres conservées dans les archives cantonales vaudoises concernant la création de ce Musée ne semblent pas dénuées d'intérêt. Ce ne fut pas sans quelques difficultés qu'Arlaud obtint qu'on lui remit la collection Du Cros, dont les conservateurs du Musée cantonal avaient eu la garde pendant un grand nombre d'années.

Voici quelques extraits de la correspondance qui s'échangea à ce sujet<sup>2</sup>.

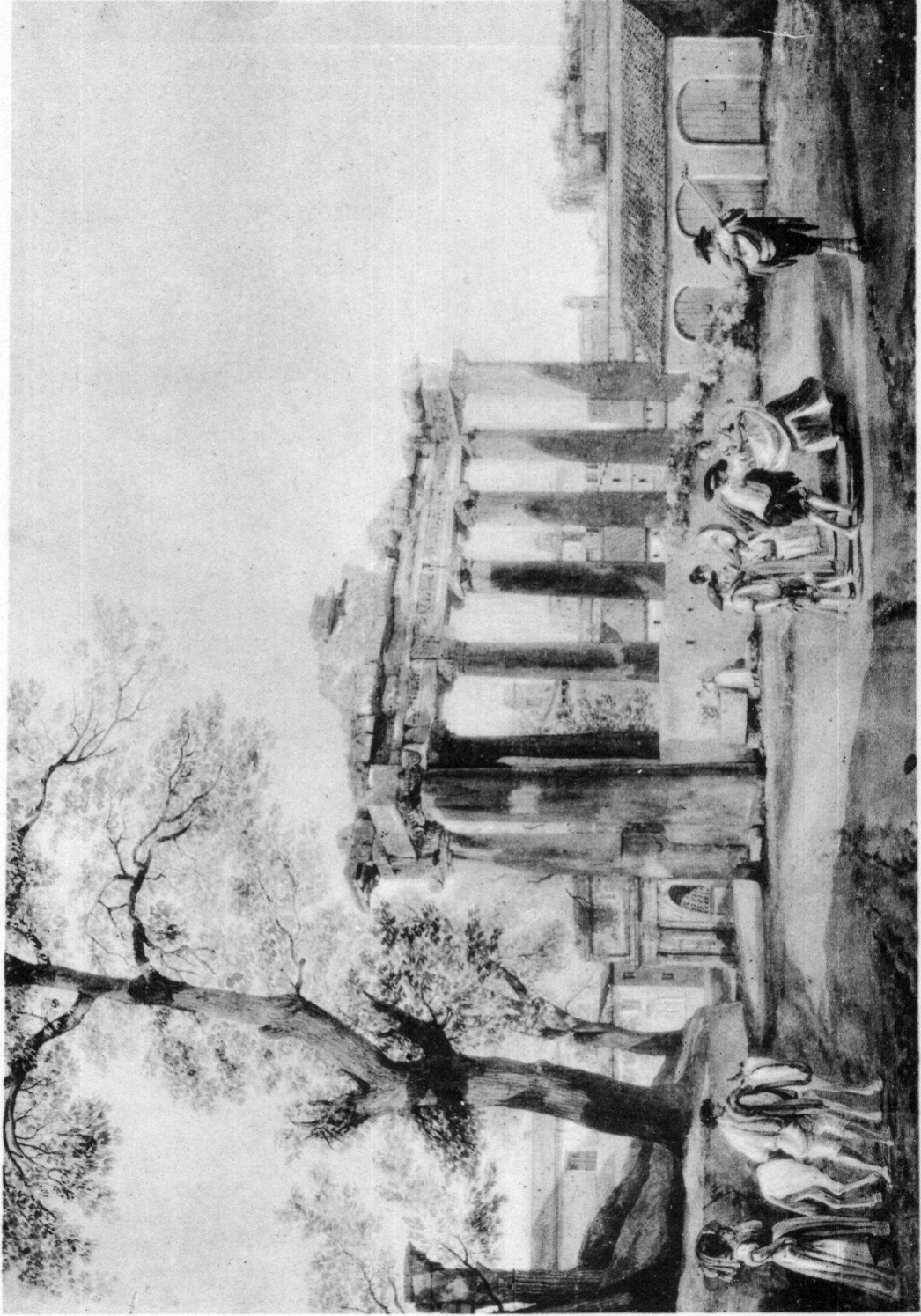
*Lettre de M. Arlaud.*

« La Commission du Musée Arlaud n'a pas pu jusqu'à ce moment obtenir de Mrs. les conservateurs du Musée cantonal la remise complète des objets qu'ils avaient reçus ordre depuis environ six mois de lui remettre. Dans le nombre des peintures qui lui ont été remises, non sans difficultés, se trouvent les aquarelles de Ducros, dont plusieurs sont médiocres, d'autres détériorées, le coloris entièrement pallé<sup>3</sup>. Il est bien à désirer que ces peintures dégradées, qui n'ont

<sup>1</sup> Emile Bonjour, *Le Musée Arlaud* (1841 - 1904).

<sup>2</sup> Archives cantonales vaudoises. Musée des Beaux-Arts 1833 à 1869. Carton n° 87.

<sup>3</sup> L'orthographe de ces lettres est respectée.



Ruines du temple de Saturne, à Rome (fin du XVIII<sup>me</sup> siècle)

par A.-L. Du Cros.

Musée de Lausanne.



été suspendues que provisoirement pour garnir les murs, soyent remplacées par celles qui sont supérieures et que Messieurs Lardy et Chavannes gardent par devers eux (c'est un trésor caché dont personne ne jouit). Je désirerais, Messieurs, que vous voulussiez avoir la bonté de nous donner votre appui, pour que la majorité de la Commission puisse enfin obtenir la remise de tous les objets destinés au Musée des Beaux-Arts.

» Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération respectueuse.

(sig.) LOUIS ARLAUD.

» Lausanne, le 9 avril 1841. »

La réponse des Conservateurs du Musée cantonal ne tarda pas à arriver au Département de l'Intérieur.

*Réponse à M. Lardy.*

« Lausanne, le 13 avril 1841.

Messieurs,

» Par votre lettre du 12 de ce mois, vous nous avez fait l'honneur de nous communiquer une lettre de M. Arlaud touchant la translation au Musée de peinture des aquarelles et dessins qui sont encore déposés dans une des salles du Musée cantonal et que M. Arlaud prétend que nous retenons par devers nous, malgré que nous avons reçu l'ordre de les remettre à la Commission nommée pour organiser le Musée qui porte son nom, en même temps vous nous demandez un préavis sur la manière convenable d'exécuter la décision du Conseil d'Etat à ce sujet. Nous nous empressons, Messieurs, de répondre à cette invitation et en même temps de vous donner des explications sur les causes du retard de la remise de ces objets.

» Aussitôt que les salles du Musée Arlaud ont été en état de recevoir les objets d'art qui devaient y être placés, nous

nous sommes empressés d'y faire transporter tous les tableaux à l'huile au nombre de 19 et 22 aquarelles encadrées, tant de M. Ducros que de Mülner et Keiserman ; tandis que l'un de nous surveillait dans l'intérieur l'enlèvement des tableaux, l'autre en soignait le transport et accompagnait chaque convoi jusqu'à sa destination ; certes, ce n'était pas faire preuve de mauvaise volonté.

» Il ne nous restait donc entre nos mains que des aquarelles non encadrées, plusieurs non terminées, qui, bien que précieuses, ne peuvent guère être exposées ; enfin un grand nombre d'esquisses et traits à la plume, qui ont du mérite comme faisant partie de l'œuvre de M. Ducros et de M. Mülner, mais qui doivent être placés dans des albums pour pouvoir être examinés avec facilité et copiés au besoin. Ce n'est point par mauvaise volonté et pour garder par devers nous un trésor caché, comme le dit M. Arlaud, que nous avons suspendu jusqu'à cette heure la remise de ces objets.

» Ces motifs nous disculperons, à ce que nous espérons, des accusations de M. Arlaud, quant « aux aquarelles dégradées et qui n'ont été suspendues que provisoirement pour garnir les murs ». Nous devons rectifier ces assertions inexactes. Les aquarelles qui ont été encadrées ont été choisies parmi les mieux finies et les plus belles ; si elles ont un peu souffert de leur exposition, c'est le sort inévitable de ce genre de peinture, mais, nous ferons observer qu'au Musée cantonal elles n'étaient exposées au grand jour que les jours d'ouverture, tandis qu'au Musée Arlaud elles sont constamment en proie à toute l'action délétère de la lumière dont elles ne sont garanties, ni par des rideaux, ni par des volets.

» En sortant des cadres ces aquarelles pour les remplacer par d'autres, ce serait les exposer aux mêmes chances qu'une série de 25 à 28 dessins de M. Ducros qui avaient été encadrés par le soussigné et remis à M. Arlaud pour le service



de son école, et qui après avoir été considérablement maltraités, sont actuellement relégués dans un réduit, dessous un escalier de son musée. Il nous paraît plus à propos de faire encadrer les aquarelles qui méritent de l'être et de les exposer avec les autres.

» L'écrivain termine cet exposé, par lequel il craint d'avoir abusé de votre patience, en vous déclarant que s'il a cru devoir accepter l'honneur que le Conseil d'Etat a bien voulu lui faire de le comprendre dans la Commission du Musée Arlaud, il l'a fait uniquement dans le but de ne pas abandonner la précieuse collection qu'il a soignée de concert avec M. Chavannes pendant tant d'années et qu'il envisageait comme un dépôt qui lui avait été remis par les souscripteurs à teneur de l'article 6 de la convention du 27 septembre 1816, dont il a été un des signataires. C'est à ce titre qu'il conservera cette place aussi longtemps qu'il vous conviendra de l'y maintenir.

» Veuillez, Messieurs, agréer l'expression de son respect.

(Sig.) C. LARDY.»

Louis Arlaud et Alb. de Haller (membres de la Commission du Musée Arlaud) donnent leur opinion sur la collection Du Cros dans cette lettre adressée au Département de l'Intérieur <sup>1</sup>.

*Lettres de M. Arlaud et de M. de Haller.*

« Lausanne, 27 juillet 1841.

Messieurs.

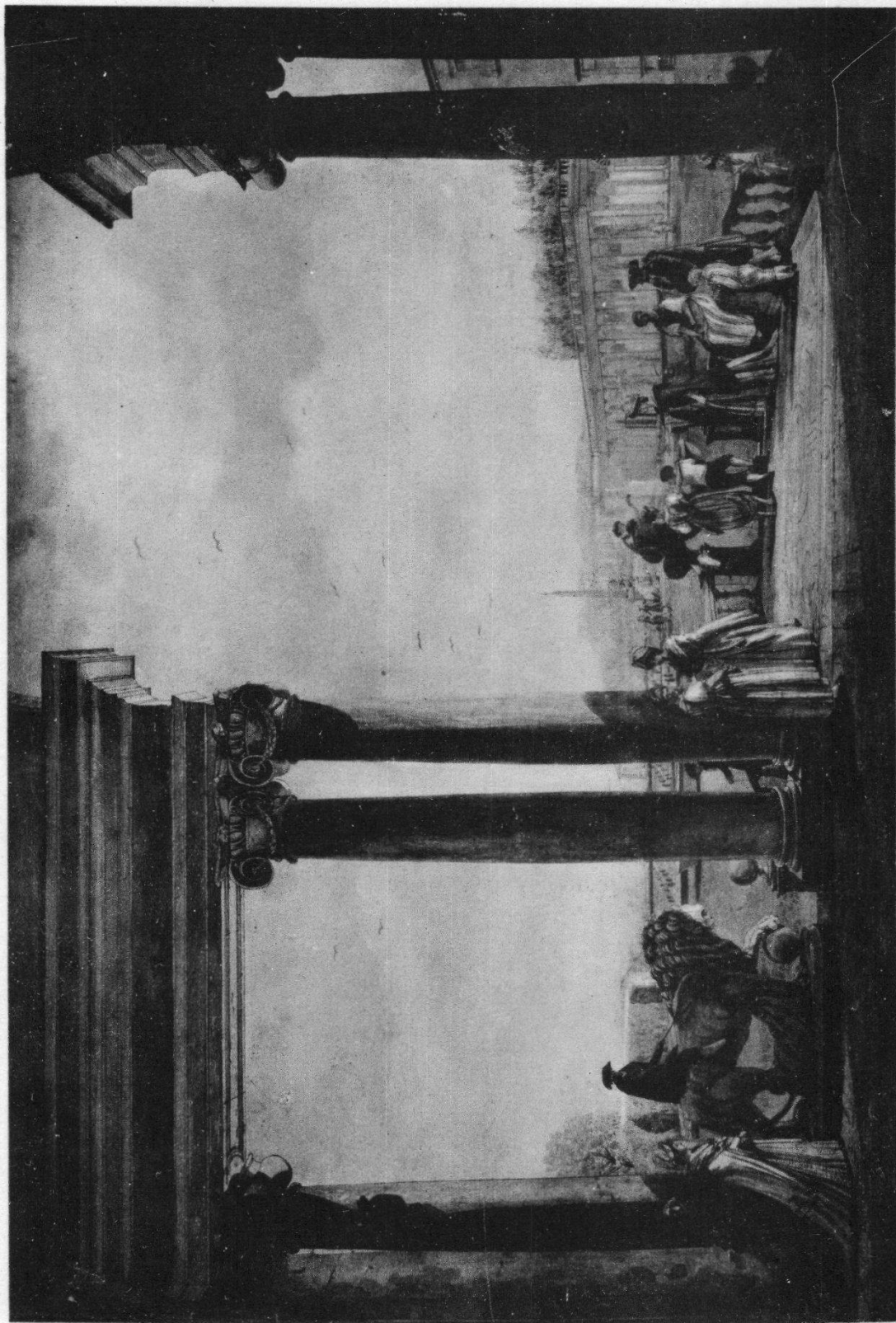
» Nous comptons avoir l'initiative des propositions à faire au sujet de la collection Ducros, car c'est notre Commission qui par votre lettre du 15 janvier 1840 a été honorée de cette prérogative, c'est à dire chargée spécialement de faire toutes

<sup>1</sup> Nous publions cette lettre sans cependant partager leur opinion.

les propositions concernant le Musée Arlaud, mais, du moment que vous désirez que nous répondions à la lettre de MM. les conservateurs du Musée cantonal que vous nous avez transmises le 14 juin, nous déferons avec plaisir à votre volonté ; vous priant toutefois de nous réserver notre compétence telle que vous l'avez établie dès l'origine, nous tenons à votre disposition, et nous chercherons toujours à la mériter par notre zèle et nos soins.

» D'après vos ordres nous nous sommes réunis au Musée cantonal avec MM. les conservateurs pour connaître les objets d'art, qu'il contient encore et qui sont destinés au Musée Arlaud. Nous avons reconnu exact le catalogue dressé par M. Lardy... Cependant il y a des articles sur lesquels nous ne sommes pas d'accord. La lettre de M. Lardy indique comme devant être encadré à neuf 18 aquarelles de Ducros et Mullener. Dans les 18 aquarelles, une de Mullener nous paraît effectivement mériter les honneurs du cadre, les 17 autres sont de Ducros. Parmi elles, nous n'en voyons que quatre qu'il serait convenable d'encadrer, en ce que ce sont proprement des sujets de paysage et à ce qu'il nous semble ce que Ducros a fait de mieux, tandis que ses autres œuvres ne représentent guère que de l'architecture moderne ou antique.

» Il est hors de doute que Ducros était un homme de talent. Il a traité l'aquarelle largement et avec intelligence ; mais il est loin d'avoir à nos yeux le mérite extrême qu'on veut lui attribuer, et que par conséquent d'être digne de remplir à lui seul les salles du Musée. Nous avons déjà une douzaine de ses ouvrages encadrés et ils tiennent une face entière de la salle de peinture. Dans le nombre cinq seulement y tiennent convenablement leur place. Les ciels de Ducros sont détestables, sa couleur est généralement mauvaise, à ce point qu'il serait dangereux de faire travailler des élèves d'après lui sans



Villa Médicis, à Rome (fin du XVIII<sup>me</sup> siècle)

par A.-L. Du Cros.

Musée de Lausanne.

les surveiller et leur indiquer à chaque instant ce qu'ils devraient éviter. Son dessin d'architecture est ce qu'il y a de mieux chez lui, mais encore travaillait-il toujours à la chambre obscure. Ses figures ou du moins celles qu'il faisait faire dans ses tableaux sont souvent lourdes ; en un mot, dans ce que nous possédons de lui, une dizaine de pièces seulement sont dignes de sa réputation et doivent être offertes au regard des amateurs. Cependant, c'était comme nous l'avons dit, un homme de talent, un Vaudois et à ce titre nous mettrons tous nos soins à conserver ses ouvrages ; mais il ne faut pas en remplir notre Musée, déjà si petit, et leur faire prendre une place qui sera mieux occupée, nous l'espérons, dans quelques années, par les tableaux de prix que nous pourrons acquérir avec les fonds que vous avez destinés à cet emploi.

*Catégorie se composant de traits gravés.*

» Nous ne voyons aucune raison d'utiliser ces traits, possédant déjà les originaux ; d'ailleurs ils n'ont à nos yeux aucune valeur. L'idée de les faire colorier nous paraît au moins extraordinaire et ne pas devoir être prise en considération. Un artiste distingué ne voudrait pas s'en charger et un artiste médiocre ne ferait que causer une dépense fort inutile. La vente en serait au moins incertaine et l'on en serait pour les frais. On peut les conserver et les vendre tels qu'ils sont si on trouve un amateur. Arrivant aux dessins de la 1<sup>re</sup> manière de Ducros, ces objets appartiennent à l'École de dessin depuis sa création en 1817, nous ne pouvons donc admettre la proposition de ces MM. tendant à en priver l'École. Nous les trouvons aussi très inférieurs et fort passés. Nous serions d'avis, avant que le jour n'achève de leur enlever le peu de couleur qu'ils conservent encore, de les sortir des cadres dont on pourrait tirer parti ailleurs

et de les enfermer dans un album où les curieux pourraient les examiner plus facilement. En général, plus nous encadrerons d'aquarelles, plus nous en exposerons à périr. La lumière, quelque soin que l'on en prenne, finissant toujours par les décolorer inmanquablement.

» Nous appellerons de nouveau en finissant, Messieurs, votre attention sur ces deux points qui doivent toujours nous guider, économie d'argent et de place. Acheter ou placer des choses médiocres serait la ruine de cet établissement qui, bien dirigé, doit finir par faire honneur au Canton. Autrement, on s'expose après beaucoup de peine et de frais à n'avoir fait qu'une chose manquée, nous dirons même ridicule<sup>1</sup>.

» Veuillez, Messieurs, agréer l'assurance de notre respectueux dévouement.

(sig.) LOUIS ARLAUD Alb. DE HALLER. »

La collection Du Cros n'était pas encore au terme de ses vicissitudes ; le Musée Arlaud ferma ses portes, le 15 octobre 1904 et ce fut le 17 juillet 1906 qu'eut lieu l'inauguration du Musée des Beaux-Arts du Palais de Rumine de Lausanne.

L'œuvre de Du Cros y est représentée par une quarantaine d'aquarelles et un tableau à l'huile (l'Arc de Titus), disposés dans le hall réservé à la sculpture et aux gravures. Deux aquarelles de Lausanne ont été placées dans une des

<sup>1</sup> Cet extrait du catalogue du Musée des Beaux-Arts de 1841 nous donne la liste des aquarelles qui furent définitivement exposées au Musée Arlaud.

L'arc de Constantin. L'arc de Titus. Les trois temples de Paestum. Vue de Tivoli et du Temple de la Sybille. Cascade du Velino à Terni. Vue du cours du Tibre. Le Ponto Lucano et le tombeau de la famille Plantia. Eruption du Vésuve dite des cendres. L'arsenal et le chantier de Castellamare. Vue de Pouzzoles. La grotte Pausilippe. La porte de la Marine à Malte. Le Belvédère du Grand Maître. La rue basse, Sainte-Ursule, à Malte. Le Saut du Doubs.



petites salles : « La Place de la Palud » et la « Vue de Lausanne »<sup>1</sup>. Le reste de la collection est conservée en portefeuille.

En résumé, son ensemble forme un tout homogène. Aucun artiste suisse n'a produit une œuvre semblable. Les aquarelles de grande dimension sont très travaillées, d'une facture parfois un peu lourde ; elles ont la prétention de tableaux, tandis que les petites études de Rome, faites sans doute d'après nature, les surpassent en habileté technique ; malgré la patine du temps, elles sont charmantes à tous égards et d'une élégance rare. Les vues des Abruzzes, du Velino, des environs de Naples, de Bayes, Pouzzoles, Marachiano, qui ont été conservées en portefeuille, ont gardé une fraîcheur de couleur admirable ; elles sont vraiment peintes de main de maître, ainsi que les superbes vues de La Valette, d'une dimension si peu usitée. Il est bien regrettable que la Suisse ne soit représentée que par deux aquarelles de Lausanne et une peinture à l'huile du Saut du Doubs.

Presque contemporain des célèbres Aberli, Lory, Freudenberg, König et Biederman, dont les gravures et les aquarelles sont si recherchées à l'heure actuelle, Du Cros est moins connu, étant donné qu'il a vécu hors de son pays pendant la période d'activité de son existence.

A Rome on sent qu'il s'inspira de Claude Lorrain et du grand Piranèse ; on peut dire qu'il est leur continuateur. Du Cros est cependant plus « moderne », étonnamment moderne, dans sa conception artistique ; il a plus de liberté dans sa composition, moins de contrainte classique. Étudié à la lumière du XX<sup>me</sup> siècle, il est avant tout un aquarelliste de premier ordre, remarquable pour son époque ; de plus,

<sup>1</sup> La « Vue des carrières de Syracuse » et la « Vue de Tivoli » se trouvent momentanément au Département de l'Intérieur, la « Vue du cours du Tibre » salle du Conseil d'Etat.



ses œuvres offrent au point de vue documentaire un intérêt capital.

Presque tous les sites qu'il a peints n'existent plus tels qu'il les a vus ; Rome n'est plus la cité des Papes. Les paysages des Abruzzes, qui enchantaient saint François d'Assise et passaient à juste titre pour les plus beaux et les plus poétiques de l'Italie, — gâtés par la civilisation moderne, — ne sont plus les mêmes. Les environs de Naples, chantés par Virgile, ont, eux aussi, un sort analogue ; l'île de Malte seule n'a subi que peu de changement.

Quant aux figures qui ornent toutes ces aquarelles, comme l'exigeait le goût de l'époque, on ne saurait assez en admirer la perfection. Quelques-unes, parfois gouachées, exécutées par Mazzola, ont une précision étonnante ; c'est la grâce, le mouvement, la vie même. Chaque détail mériterait d'être étudié par ceux qui s'intéressent à l'histoire du costume. Les personnages maltais, de la main de Pinelli — artiste aussi connu que Mazzola à Rome à la fin du XVIII<sup>me</sup> siècle — sont aussi très remarquables.

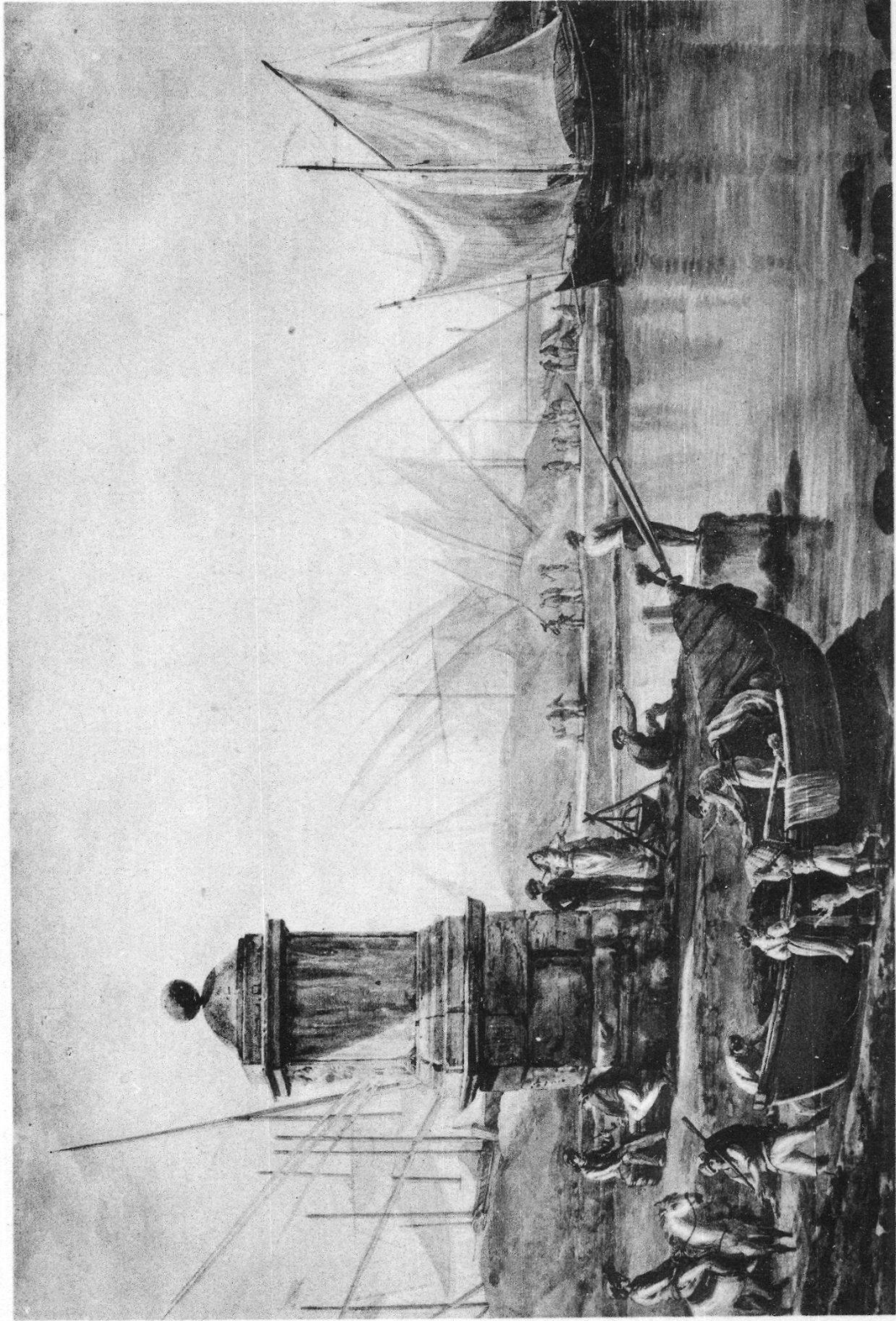
Après tant de voyages, de péripéties que nous devinons ou que nous ignorons, les œuvres de Du Cros sont enfin parvenues au Palais de Rumine. Les voilà désormais à l'abri des outrages du temps, protégées contre les siècles à venir. Si Du Cros est un peu oublié dans l'histoire de l'Art suisse, cette parcelle du patrimoine de la patrie, que nous avons eu l'agréable devoir de faire revivre, saura lui survivre.

*(Tous droits réservés.)*

*(A suivre.)*

M<sup>lle</sup> D. AGASSIZ.

---



Port de Terracine (fin du XVIII<sup>me</sup> siècle)